



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.70

PV N°47 DU SAMEDI 13/07/2024

Réunion du 8 juillet 2024

COUPE GAMBARDELLA « CREDIT AGRICOLE »

RAPPEL

La Commission Régionale des Coupes vous informe que votre club, à l'heure actuelle, est en statut « **PRE-ENGAGE** », nous vous rappelons qu'un **PRE-ENGAGEMENT** n'est pas un **ENGAGEMENT**. Merci de bien vouloir faire le nécessaire, en suivant les consignes ci-dessous, pour vous engager avant le 20 juillet.

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture, via « FOOTCLUBS », des engagements pour l'édition 2024/2025 de la Coupe GAMBARDELLA « Crédit Agricole ».

- Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le « Pôle Compétitions ».

- Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement, en confirmant **OBLIGATOIREMENT** leur accord. Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le **20 juillet 2024** et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

- Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé durant la saison 2023/2024, vous devez vous inscrire en saison 2024-2025, via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe, puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et desideratas), puis validez l'ensemble de vos actions.

Informations utiles

Date limite d'engagement : **20 juillet 2024** (dernier délai)

Droits d'engagement : **26 euros**

FORMATIONS VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET LAÏCITE 2024

Le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) a confié aux directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), la mise en œuvre d'un plan régional de formation « Valeurs de la République et Laïcité ». C'est dans ce cadre que le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), avec l'accord de Monsieur le Préfet de la Loire, met en œuvre un plan départemental de formation qui s'adresse à l'ensemble des acteurs en contact avec la jeunesse et dans le domaine du sport, accueils collectifs de mineurs, coordination jeunesse, clubs sportifs, information jeunesse, missions locales, associations de jeunes, éducation spécialisée.

OBJECTIFS DES FORMATIONS VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ

Ces journées de formation sont **gratuites** et permettront aux stagiaires d'adopter un positionnement adapté à leur cadre d'intervention pour être, ensuite, en capacité d'apporter des réponses conformes au cadre légal.

Les contenus vous proposent

- D'acquérir les repères historiques et les références de base sur les valeurs de la République et le principe de laïcité
- De confronter des pratiques professionnelles aux apports des intervenants ;
- De travailler de manière collective sur des cas pratiques

CALENDRIER DES FORMATIONS

Le format de la formation est de deux jours et demi.

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

Avant le **13 septembre 2024**, par mail à l'adresse suivante : ce.sdjes42@ac-lyon.fr

Pour votre complète information, les inscriptions sont limitées à 15 participants par session.

Contacts

L'équipe du SDJES se tient à votre écoute pour tout complément d'information :

Dominique SALON : 04 77 81 41 63

Gaëtan PANARISI : 04 77 59 41 09